

Le pamphlet

P É R I O D I Q U E I N D É P E N D A N T

Paraît 10 fois par an – Rédaction/Administration: case postale 998, 1001 Lausanne – Le numéro: Fr. 4.00/Abt.: 40.– par an, payable au CCP 10-25925-4

Editorial

Cela avait été dit au cours de la campagne, à la veille de la votation du 15 mai 2011 sur les prestations complémentaires cantonales pour familles, lesquelles devaient être, et sont d'ailleurs, financées en partie par des ponctions sur les salaires: accepter ce mode de financement revenait à créer un précédent qui conduirait à la multiplication des prélèvements à la source pour permettre à toutes sortes de «bonnes» œuvres de voir le jour au détriment des gens qui gagnent leur vie, salariés et employeurs.

Moins de trois ans plus tard, la gauche vaudoise lance sur le plan cantonal, avec le soutien des syndicats, une initiative intitulée «Pour le remboursement des soins dentaires», qui implique un nouveau prélèvement sur les salaires.

Pourquoi ce nouvel appel à la charité obligatoire? «D'une manière générale, la santé buccale des classes défavorisées est moins bonne que celle des classes moyennes et aisées. «Chez les 50 à 59 ans, les sujets à faible revenu ont en moyenne trois dents de moins que dans le groupe aisé».»

La lutte des classes est de retour, qui oppose cette fois les édentés et ceux qui ont la bouche pleine de dents.

Tout le monde sait que la gauche ne raisonne qu'en termes de prélèvements obligatoires et qu'elle déborde d'imagination quand il s'agit d'appauvrir les «riches» pour enrichir les «plus démunis».

Pourtant, qui d'entre nous ne connaît pas un «cas social» parfaitement apte à travailler et toujours pourvu du dernier gadget à la mode? un rentier AI passionné de courses en montagne?

A part quelques clochards et quelques oubliés qui refusent de tendre la main, tout habitant de ce pays peut payer ses frais dentaires, à condition d'établir dans son budget les bonnes priorités: d'abord le nécessaire, ensuite le superflu. Mais notre système social trop généreux produit d'innombrables parasites et tue le sens des responsabilités chez ses bénéficiaires.

C'est toujours la même chose: sous prétexte de justice sociale, la gauche et les syndicats s'en prennent systématiquement à des innocents tout en feignant les bons sentiments. On en a eu un nouvel exemple, dans un tout autre domaine, lors de la récente grève des bagagistes de Swissport à Cointrin, qui a «puni» de nombreux voyageurs pour des conditions de travail peut-être critiquables, mais auxquelles les usagers ne peuvent rien. «Il n'y avait aucune volonté de nuire» aurait déclaré un syndicaliste la main sur le cœur.

Les preneurs d'otages n'ont pas non plus l'ombre d'une volonté de nuire.

le pamphlet

L'histoire s'écrit sous nos yeux

Tant de choses sont dites chaque jour sur l'Ukraine que ce sujet risque de fatiguer même les lecteurs les mieux disposés. Pourtant, ces événements se révéleront peut-être importants pour l'avenir de notre continent, car c'est la première fois depuis longtemps que se déroule aussi près de nous une confrontation quasi directe entre «l'Est» et «l'Ouest».

Ce qui est sûr, c'est que c'est bien une guerre qui a éclaté. Non pas une guerre militaire – car les soldats russes en Crimée ont été jusqu'ici accueillis pacifiquement, aucun média n'ayant pu faire état du moindre affrontement – mais une guerre de l'information. De part et d'autre, on choisit ce que l'on veut dire, comment on veut le dire et comment on veut l'illustrer. Ce qui n'empêche pas certains faits de rester incompréhensibles ou mystérieux.

Cette guerre de l'information et les traces importantes que promet de laisser la crise ukrainienne nous inspirent cette réflexion intéressante: nous assistons quasiment en direct à l'écriture d'une page de notre histoire.

La question est de savoir qui l'écrit et comment. Les lecteurs du *Pamphlet* savent qu'un décalage important peut exister entre la manière dont certains faits historiques sont rapportés dans les livres, et celle dont ils se sont réellement passés. A un moment

ou à un autre, certains éléments ont été écartés, ou au contraire amplifiés, voire déformés. Avec les événements d'Ukraine, nous vivons ce processus au jour le jour. Des dizaines de faits nous sont rapportés quotidiennement par les médias, souvent présentés et interprétés différemment à l'Est et à l'Ouest. Au moment où nous en prenons connaissance, nous ne savons pas quelle est leur importance aujourd'hui ni quelle sera leur importance par rapport à la suite, et nous ne savons pas si l'histoire les retiendra ou non. Mais nous, nous pouvons les retenir – que ce soit en classant des coupures de journaux, en enregistrant des pages publiées sur internet, ou simplement en gardant en mémoire tout ce que nous lisons. Nous ignorons aujourd'hui à quoi cela servira, mais il sera certainement intéressant, d'ici quelques mois ou quelques années, de confronter ces archives et ces souvenirs à l'«histoire officielle» qui se sera imposée – ou qui aura été imposée.

En ce sens, l'énorme quantité d'informations à laquelle nous avons actuellement accès, notamment à travers internet, peut certes faire courir le risque de s'y perdre, mais elle constitue aussi, pour celui qui sait s'en servir et trier ce qui l'intéresse, un outil fascinant et nouveau pour corriger si nécessaire l'histoire officielle.

Pollux

Ukraine: anecdotes

Première anecdote

Le 7 mars, on apprend que les observateurs de l'OSCE ont été empêchés d'entrer en Crimée. En lisant attentivement une dépêche de l'ATS reproduite sur le site de *24 heures*, on découvre que ces observateurs militaires, non armés mais en uniforme, «étaient suivis par une cinquantaine de voitures remplies de partisans des autorités de Kiev portant des drapeaux bleus et jaunes ukrainiens». Pourquoi étaient-ils suivis par ces militants agitant leurs drapeaux, dont on pouvait aisément se douter que l'accès à la Crimée leur serait interdit? Cette présence était-elle délibérément destinée à provoquer un blocage des observateurs de l'OSCE? L'AFP, en relatant ces mêmes faits, évacue ces détails: «Les deux cars transportant quarante observateurs, suivis d'une cinquantaine de voitures civiles ukrainiennes, ont été empêchés de passer.»

Deuxième anecdote

Toujours le 7 mars, dans la liste des infos du jour sur le site de *24 heures*, on aperçoit un titre accrocheur: *Crimée: les tensions mènent à un incident sur une base*. On lit:

«Selon les journalistes présents sur place, des hommes armés vraisemblablement russes ont pénétré dans l'enceinte d'un poste de défense anti-missiles de l'armée ukrainienne à Sébastopol, en Crimée, mais l'incident a été résolu sans un coup de feu. Selon les premières informations, un camion aurait enfoncé la grille, mais un correspondant n'a vu aucun dégât de ce type et a assuré que la base était calme. Les hommes armés qui y ont fait irruption n'ont pris aucune arme, selon un représentant de l'armée ukrainienne interrogé sur place.» L'«incident» se résume donc à pas grand-chose: les journalistes cherchent désespérément à voir une guerre, mais il n'y en a pas.

Px

Rédacteur responsable: Mariette Paschoud

ICM Imprimerie Carrara, Morges

ISSN 1013-5057

Courriel: courrier@pamphlet.ch

En direct de Sirius

Lir + écrire + konté (è plutar la Sainte Taxe ossi?)

Depuis quelque temps sur *France Info*, les Français ont droit en semaine, entre onze heures et midi, aux ânonnements quotidiens de très jeunes prépubères invités par un bavard des ondes à exprimer leurs opinions et leurs préoccupations filtrées, sur des sujets choisis avec soin qui dépassent déjà de beaucoup l'auditeur moyen de cette chaîne «d'information continue». On glose pêle-mêle sur le racisme, le renversement souhaitable de l'affreux dictateur de Syrie, l'accès de l'Ukraine à la démocrassie unioneuropéenne, la libre (im-)migration des rom(-anichel)s, mais aussi sur la bienveillance et le respect dus aux jeunes mariés à sexualités différentes, la méliculture¹ globale et universelle et aussi, bien sûr, le culte de la laïcité républicaine. Pour tant de mamies béates d'ouïr causer les chers petits, combien y a-t-il de Gaulois pour comprendre que cette campagne de formatage s'inscrit dans la logique d'un abaissement de l'âge des votants à un niveau inversement proportionnel à leur capacité d'entendement social et politique? Le but non avouable étant d'accroître sensiblement le nombre global de veaux aptes à acquiescer sans se poser trop de questions aux oukases qu'on entend leur imposer «pour [leur] protection». Cette stratégie électorale,

déjà esquissée sous Sarkozy, se précise dans la République socialiste de F. Hollande. Pendant ce temps, à mesure que l'eau monte dans la France profonde, les niveaux généraux baissent dans l'enseignement, jusques et y compris dans les pontes tombées des «pôles d'excellence». Et chaque jour plus nombreux, les derniers «cerveaux» encore fertiles s'exilent, écœurés, chez les Anglo-Saxons, qui n'ont de cesse de drainer les élites des pays en voie de sous-développement. Mais les doctrinaires de la France rose sont plus préoccupés de promouvoir le genre et les préservatifs en classe que de cultiver les élites et d'envoyer les cas désespérés à des occupations mieux adaptées à leurs qualités propres. Il n'en faudrait pourtant pas beaucoup pour cesser d'expérimenter et revenir à l'ordre qui voudrait que le futur de la nation apprenne en premier lieu à lire, écrire, compter... et plus tard aussi la syntaxe? – Non! Pas la Sainte Taxe... Disparue la «fille aînée de l'Eglise», la RSF, rendue multiconfessionnelle en douce, n'a qu'un culte dominant: celui de la laïcité.

Vive le showbiz! (Le spectaculaire «deux roues» de M^{me} Timochenko)

Kiev – 22.2.2014 – Voir hisser aux rostres de la place Maïdan la martyre Timochenko sur affût à roulettes, c'était comme revoir à l'en-

vers la descente d'escalier de la poussette à Saint-Pétersbourg. Ce nouvel artifice pour la sidération des consommateurs d'images a dû ravir les mânes d'Eisenstein.

«T'aurais pas onze milliards d'euros?»

(Acquisition de nouveaux marchés – mode d'emploi)

Mettez en appétit les veaux d'Europe soumise en leur faisant croire qu'un peuple voisin est opprimé. Montez la mayonnaise. Assaisonnez le pays à consommer avec ce qu'il faut de provocateurs et un minimum de cadavres d'imbéciles utiles. Laissez fermenter. Remplacez ensuite l'hypothétique corrompu du jour – «mauvais» maître d'un système à vouer aux gémonies – par les probables corrompus de demain – «bons» maîtres d'un système à louer. Insistez auprès des braves gens d'Europe pour qu'ils renoncent à toute forme de «nationalisme égoïste» et qu'ils veuillent bien porter solidairement leurs mains de nantis à leurs poches usées, et présentez-leur la note. Savourez enfin tout à loisir la fringale des «libérés-ravis» pour tous ces nouveaux petits besoins coûteux et superflus dont on gave, chez nous, les îlotes.

Max l'Impertinent

¹ Il s'agit là, bien sûr, de connaissances métissées et non pas de légumes et fruits variés.

Bricoles

Référendum

L'Union européenne estime qu'un référendum populaire en Crimée, permettant à la population de se prononcer pour ou contre le rattachement de la Crimée à la Russie, serait *contraire au droit*. On comprend les compères de Bruxelles. Il n'y a rien de plus dangereux que de consulter le peuple.

Si les Ecosais votent pour l'indépendance, on s'en moque: les Britanniques sont des êtres étranges. Si les Catalans s'affranchissent de l'Espagne, c'est plus embêtant... Mais si la France, l'Allemagne ou l'Italie se prononçaient par un vote populaire sur leur volonté de rester dans la zone euro et l'espace Schengen... et qu'ils **refusent!** Adieu les fauteuils, les prébendes, les fromages, les indemnités... (cp)

Djihadistes

Les deux petits adolescents français partis en Syrie pour s'y enrôler dans les troupes insurgées sont rentrés piteusement chez papa et maman. Ils viennent d'être condamnés pour *association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste*.

C'est à n'y rien comprendre! La France a tout fait pour soutenir diplomatiquement, moralement, et financièrement, les insurgés de Syrie, considérés comme les chevaliers blancs, et les aider à abattre le président légitime. Et lorsque deux jeunes, dont l'un âgé de quinze ans, veulent participer à ce beau projet, on les accuse de *terrorisme!* (cp)

Corruption

Le président (destitué) d'Ukraine est accusé de corruption. Pour l'instant, il bénéficie de la présomption d'innocence, au contraire de Mme Ioulia Timochenko, crapule avérée et condamnée pour de graves

malversations financières, concussion et prévarication.

Parmi les censeurs les plus sévères du président déchu, on trouve les politiciens français à la vertu irréprochable. A ce propos, comment Jacques Chirac, issu d'une famille de petite bourgeoisie, a-t-il pu s'offrir un château en Corrèze avec douze hectares de terre? Comment Nicolas Sarkozy a-t-il financé sa campagne sans Kadhafi et sans Mme Bettencourt? Comment Copé a-t-il asséché l'UMP à son profit?

Si les Ukrainiens veulent se rapprocher de l'Union européenne, c'est pour bénéficier de ces bons exemples de vertu immaculée. (cp)

Tous des voleurs

Dimanche 9 mars, le *Matin dimanche* publie un scoop: UBS et CS ne paient pas d'impôts malgré leurs bénéfices. C'est un véritable scandale, le peuple gronde et le petit journaliste fielleux est tout excité à l'idée de pouvoir taper sur les grandes banques qui représentent tout ce qu'il déteste.

Lorsqu'une entreprise fait des bénéfices, elle paie des impôts, c'est une sottise mais c'est comme ça, et lorsqu'elle subit des pertes, on ne lui rembourse rien. La ménagère qui lit le *Matin* n'est pas censée avoir des notions de comptabilité et ce serait donc

(Suite en page 3)

Les nouvelles aventures...

Justice en progrès

La presse annonçait le 20 février que trois nouveaux vieillards, âgés de huitante-quatre à nonante-quatre ans, avaient été traduits en justice dans la libre Allemagne. Il s'agit d'«anciens gardes présumés du camp de concentration d'Auschwitz». Ils ont été libérés, mais il y tout lieu de penser que les enquêtes à leur sujet se poursuivent.

Au moment de leur arrestation, le Centre Simon Wiesenthal – qui voit avec inquiétude arriver le moment où, la chasse aux nazis cessant faute de gibier, il devra fermer ses portes – s'est réjoui de cette mesure de salubrité publique, car «le temps ne diminue en aucune façon la culpabilité des assassins».

En vertu de quoi ces hommes sont-ils traités de la sorte? «Alors que, dans l'après-guerre, seuls les accusés contre lesquels des preuves directes ou des témoignages les impliquant dans les crimes nazis étaient poursuivis, la condamnation de l'apatride d'origine ukrainienne John Demjanjuk à Munich en

mai 2011 a fait bouger les lignes de la justice allemande. En effet, les tribunaux du pays ont depuis élargi la qualification de complicité de meurtre à des personnes ayant eu des postes même subalternes et sans implication directe.»¹ En somme, il suffit de s'être trouvé sur place pour être un assassin.

Verra-t-on bientôt d'anciens membres égotants des directions des prisonniers – ces fameuses *Häftlingsführungen* chargées par les SS responsables des camps de toutes sortes de missions subalternes qui ont permis à nombre de leurs agents de survivre aux dépens de leurs codétenus – déférés devant la justice allemande pour complicité? Ils étaient là, eux aussi; ils collaboraient avec les SS eux aussi; ils n'étaient pas directement impliqués, eux non plus.

Il serait juste et logique qu'ils paient, eux aussi.

Mariette Paschoud

¹ *Le Monde*, 20 février 2014.

Faces cachées...

«N'est-il pas étrange de voir les hommes combattre si volontiers pour leur religion et vivre si peu volontiers selon ses principes?»

Lichtenberg

L'excellente émission d'Arnaud Poivre d'Arvor, *Non élucidé*, était consacrée, dimanche 16 février dernier, à l'affaire Dupont de Ligonnes. Au mois d'avril 2011, cinq cadavres furent découverts à Nantes dans le jardin de la maison familiale de Xavier Dupont de Ligonnes: trois jeunes gens et deux femmes, tous dans des sacs d'ordures recouverts de chaux. Il s'agissait de l'épouse et des quatre enfants de Xavier Dupont de Ligonnes, dont on découvrira assez rapidement que ses affaires professionnelles n'allaient pas bien et que son couple vacillait. Lui-même disparut à la fin de ce mois d'avril, non sans avoir signalé auparavant sa présence dans le midi de la France. Il avait également pris soin de prévenir l'employeur de sa femme de l'absence de cette dernière pour raison de maladie. Les établissements scolaires concernés furent également informés de l'absence de ses enfants, mais pour un autre motif, définitif celui-ci: un départ précipité et contraint de toute la famille vers les Etats-Unis.

Depuis, l'homme est introuvable. Cette famille était catholique traditionaliste. La sœur du suspect, entendue longuement dans l'émission, soutient la thèse de son frère et affecte une confiance totale dans sa version des faits,

malgré les cinq cadavres, qui ne seraient pas ceux de ses proches... Aucune trace d'ADN n'a pu être décelée sur les sacs poubelles contenant les victimes, et aucune absence signalée à Nantes n'est venue étayer la thèse de la sœur de Xavier Dupont de Ligonnes, qui reste donc l'unique suspect de ces cinq meurtres.

On est tout de même un peu surpris de voir le calme avec lequel cette sœur du disparu s'exprime, et les sourires qu'elle affecte dans l'émission démontrent un total détachement à l'égard des meurtres commis, absolument incontestables. On est surpris au point de penser que, si elle n'en fut pas la complice, elle manifeste une étrange incompréhension d'un drame bien réel, incompréhension qui s'apparente à du déni... Son frère Xavier vivait-il dans ce même déni? Hors l'hypothèse du suicide, comment en douter au vu de son comportement? Un homme qui n'a rien à se reprocher n'a aucune raison de fuir la police et ses interrogatoires.

A quelles monstruosité la société moderne nous expose! Tous les cadres rassurants s'effondrent: références religieuses, liens familiaux, rien ne résiste, pas même les scrupules de conscience. Nous touchons là à un seuil de perfidie sans doute jamais atteint, où la civilisation n'est plus qu'un masque trompeur et désuet. Disons-le clairement: notre époque justifie et excuse le meurtre. Cette affaire est loin d'en être l'unique et exceptionnelle illustration. Et le mal s'étend jusque dans le mi-

lieu catholique traditionaliste... N'at-on pas délivré chez nous un permis de sortie à un prisonnier condamné pour meurtre, avec permission de se procurer un couteau alors qu'il était accompagné, dans cette sortie, par une assistante, elle-même sans défense? Cette dernière paya de sa vie la légèreté des psychiatres et du personnel judiciaire qui avaient autorisé cette sortie dans de telles conditions.

Non, le meurtre ne scandalise plus. A peine connu, prouvé, on songe déjà à la réinsertion du coupable, comme si la peine n'était plus qu'une parenthèse obligée... Or c'est là une conséquence clairement perçue depuis longtemps par un penseur espagnol, Donoso Cortés, qui écrivait ceci à la fin de son *Essai sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme*¹: «Supprimer comme excessive la peine de mort pour les crimes capitaux, c'est supprimer toute espérance de pénalité pour les délits moindres, car si une fois on applique aux premiers une peine quelconque qui ne soit pas la peine de mort, toute autre peine, appliquée aux seconds, violera nécessairement les règles d'une proportion équitable et dès lors sera efficacement combattue comme oppressive et injuste.»

Quand la justice est ainsi mise sur la défensive, faut-il s'étonner que se révèle, plus forte que jamais, la bonne conscience de l'instinct meurtrier?

Michel de Preux

¹ Livre III, chapitre VI.

Bricoles (suite)

le rôle du journaliste de mettre les choses en perspective, en lui expliquant que les pertes peuvent être déduites des bénéfices postérieurs.

Dans le cas présent, UBS traîne encore environ dix-neuf milliards de pertes reportées, ce qui donne à penser que la principale banque helvétique ne passera pas à la caisse avant trois ou quatre ans. (xs)

Bitcoin, n'importe quoi

On n'entend plus parler que de cela: le *bitcoin*, la monnaie virtuelle qui ne dépend d'aucun gouvernement, d'aucune banque centrale, dont la valeur est fixée par l'offre et la demande, qui supprime les intermédiaires et préserve votre identité. On dirait vraiment que tous nos problèmes financiers sont en voie de disparaître, c'est merveilleux.

J'ai fait quelques recherches afin de me renseigner sur le sujet et ce qui ressort globalement de ce qu'on trouve sur internet, c'est que personne ne comprend bien comment cela fonctionne. Le *bitcoin* est généré à partir d'un programme informatique, ce qui implique qu'il n'a aucune valeur intrinsèque et que celui qui procède à l'émission n'a aucune légitimité pour le faire.

La valeur d'un billet de banque se base uniquement sur le fait que les utilisateurs du billet sont disposés à croire qu'il vaut quelque chose de plus que le papier. Pour ce faire, l'émetteur du billet doit offrir des garanties qui peuvent être physiques, comme de l'or dans les coffres de la Confédération, ou revêtir la forme d'une simple caution, comme dans d'autres Etats. Mais quel que soit le cas de figure, il y a une responsabilité de l'émetteur.

Dans le cas du *bitcoin*, rien de pareil. La monnaie virtuelle n'aura de valeur que jusqu'au moment où ses utilisateurs s'apercevront qu'elle n'en a pas. (xs)

Nouvelle attaque contre le progrès

Après celles d'Einsiedeln, de Davos, d'Olten et de Berne, une nouvelle «boîte à bébés» sera ouverte en mai à l'hôpital de Zurich.

On s'étonne que personne n'ait récriminé cette fois contre une initiative qui, permettant à des mères d'abandonner leurs enfants – et de les récupérer, le cas échéant, dans un délai d'un an –, réserve à ceux-ci un très mauvais départ dans la vie, ce qui, comme chacun sait, est une raison suffisante pour envoyer des milliers d'embryons et de fœtus à l'incinérateur.

D'ailleurs, ces boîtes à bébés sont une façon détournée de mettre en cause la libéralisation de l'avortement qui est extrêmement chère au peuple suisse, ainsi que l'a démontré le résultat de la votation sur le remboursement du crime d'avortement par l'assurance maladie.

Qu'attend-on pour interdire les boîtes à bébés? (mp)

Bon vent

La présidente de la section ukrainienne des *Femen*, association dont le féminisme échevelé n'a d'égal que la vulgarité, avait demandé l'asile politique en Suisse, ce qui lui a été refusé. En effet cette «dame» a séjourné en France avant d'honorer notre beau pays de sa présence et, selon les accords de Dublin, c'est donc l'Hexagone qui doit traiter sa demande.

Rassurons-nous toutefois: la malheureuse réfugiée, actuellement pensionnaire d'un centre de requérants d'asile de Rapperswil alors

qu'elle se prévaut d'une sœur installée à Winterthur, ne manquera pas de nous rendre visite très longuement et très fréquemment pour raisons de famille, en attendant que son rêve «irréaliste» de retourner semer la zizanie en Ukraine se réalise.

Lorsque surviendra cet heureux jour, comme disait l'autre, elle emportera tous nos regrets, puisqu'elle n'en laissera aucun. (mp)

Le grand vide

Il paraît que Pierre Moscovici, provisoire ministre des finances français, qui n'a que faire évidemment des décisions du parlement d'un Etat souverain, a annoncé que Paris ne renégocierait pas la convention sur les successions – qui aurait permis à la France de détrousser les héritiers résidant en France de défunts domiciliés en Suisse –, convention que l'Assemblée fédérale avait refusé de ratifier en décembre

(Suite en page 4)

Ne dites pas...

Ne dites pas: «Il y a lieu d'être inquiet par la mauvaise qualité d'une presse qui publie sans vérification tout ce qu'on lui raconte, du moment que l'"information" provient d'une ONG à prétention humanitaire comme l'Observatoire syrien des droits de l'homme.» Dites: «Il y a lieu d'être inquiet de la mauvaise qualité d'une presse qui publie sans vérification tout ce qu'on lui raconte, du moment que l'"information" provient d'une ONG à prétention humanitaire comme l'Observatoire syrien des droits de l'homme.»

Le pinailleur

Surpopulation carcérale

Un faux dilemme

Le Tribunal fédéral a jugé récemment que deux détenus de la prison de Champ-Dollon y étaient traités de façon non conforme à la dignité humaine.

M. Pierre Maudet, conseiller d'Etat responsable de la sécurité, a minimisé cet arrêt sur les ondes de la radio, en rappelant que, lors du dépôt de la plainte, il y avait de nombreux prisonniers qui devaient dormir sur des matelas posés à même le sol, situation en voie de résorption.

Il a ensuite ironisé sur les 13 cm² qui manquaient au confort de chaque prisonnier.

En bref, il aimerait bien faire quelque chose, mais, sauf à libérer des prisonniers et créer l'insécurité à l'extérieur de la prison, il ne voit guère de possibilités autres que d'incarcérer ceux que la justice condamne à la détention, avec les moyens qu'il a, quitte à créer, il en est conscient, une certaine tension à l'intérieur de la prison, source d'insécurité pour les prisonniers et pour le personnel carcéral.

En somme, insécurité pour insécurité, autant que les détenus se cassent la g... entre eux plutôt que de s'en prendre à la population!

Rappelons les données du problème: la prison de Champ-Dollon a une capacité d'accueil de trois cent septante-six prisonniers. Aujourd'hui, il y en a huit cent cinquante dont cinq cents en exécution de peine. Le taux d'occupation est donc de 226%; le rêve des hôteliers qui, eux, ont au moins le droit de refuser du monde.

Une simple soustraction permet de constater que trois cent cinquante détenus sont en détention provisoire, dans l'attente d'un procès, parmi lesquels plusieurs sont peut-être complètement innocents. D'autres sont coupables de délits de circulation routière (vitesse excessive, ivresse au volant) réprimés par l'imbécile programme fédéral «Via sicura», qui prévoit des peines plus sévères pour les gens pressés sur la route que pour les violeurs ou les meurtriers. En ce qui concerne ces chauffards, on s'arrangera, au moment du jugement, pour prononcer une peine privative de liberté qui corresponde exactement à la durée de la détention provisoire, afin d'éviter le versement d'indemnités au condamné.

Pour notre Haute Cour, un prisonnier doit avoir vécu au moins trois mois dans moins de 4 m², confiné dans sa cellule vingt-trois heures

sur sur vingt-quatre, pour avoir le droit de se plaindre.

M. Maudet en prend acte, mais il ne propose rien qu'un appel aux autres cantons: un canton suisse allemand a proposé deux places et le canton de Vaud deux places aussi. On est loin du compte.

Il existe pourtant une solution toute simple. Les autorités zuricoises nous montrent la voie, avec leur fameux Carlos, l'amateur de boxe thaïe qui coûtait au contribuable vingt-neuf mille francs par mois et qui ne coûte aujourd'hui «que» dix-neuf mille francs, car il suit un programme de réinsertion dans un hôtel *wellness* de Hollande.

J'invite les autorités genevoises à faire une offre de rachat de la prison, actuellement désaffectée, de **Pontaniou**, en Bretagne (département du Finistère). Cette prison est en bon état, mais mérite des travaux d'entretien. Les artisans locaux seront ravis d'y participer. Le propriétaire est Brest, métropole océane, soit un groupement de communes locales.

A mon avis, un délai de trois à quatre mois de travaux serait suffisant pour réhabiliter les lieux et former sur le tas le personnel d'encadrement nécessaire à la réouverture. Les frais d'exploitation, pour l'Etat de Genève, ne devraient pas excéder trente millions par an, y compris un amortissement raisonnable de l'in-

vestissement initial (rachat du bâtiment et réhabilitation).

On peut d'ailleurs faire encore à meilleur marché: sans acheter aucune prison, ni celle de Pontaniou ni celles de Perrache à Lyon (Saint-Paul et Saint-Joseph) qui sont aussi disponibles, on peut proposer à certains Etats d'Europe de l'Est de prendre nos prisonniers les plus encombrants en pension dans leurs prisons, moyennant un prix dix fois moindre que la pension actuelle de Carlos, mais qui serait un pactole pour certains gouverneurs de prisons en Sibérie, en Ukraine ou dans la péninsule du Kamchatka.

Il est probable qu'après le génocide des populations cambodgiennes par les Khmers rouges, il reste là-bas quelques camps fortifiés parfaitement aptes à recueillir, moyennant quelques riels ou sur la base d'un forfait exprimé en dollars, les petits gangsters de la racaille lyonnaise ou les trafiquants albanais responsables de la surpopulation carcérale à Genève.

Plutôt que de financer grassement les fils à papa pour qu'ils puissent se payer du bon temps dans les universités étrangères, offrons des subventions à nos prisonniers pour qu'ils puissent aller se faire dorloter ailleurs!

Claude Paschoud

Bricoles (suite)

dernier. Le gouvernement français préférera dénoncer l'accord en vigueur depuis 1953.

Qu'il dénonce donc, si ça peut lui donner l'enivrante impression de punir l'insolente petite Suisse. Qu'en avons-nous à faire?

Monsieur Moscovici signale que cette dénonciation créera un vide juridique.

Un vide juridique pour qui? (*mp*)

Culot

Auteur de divers cambriolages, un Italien de septante et un an vient d'être condamné pour la dix-neuvième fois dans notre canton. En dépit de ses renvois de Suisse, le «papy», comme dit le mièvre auteur de l'article, s'est obstiné à revenir sévir sous nos cieux accueillants.

Au cours de l'audience, son avocat a émis l'espoir que l'aide sociale serait offerte à ce charmant cambrioleur septuagénaire récidiviste et déclaré indésirable sur notre territoire.

Pourquoi pas un quatre pièces et demie et des cours de boxe comme pour Carlos? (*mp*)

Qui peut le moins...

Pour répondre aux milieux de l'hôtellerie, qui craignent une «mort lente» de ce secteur, avec notamment une augmentation du chômage si un revenu minimum de vingt-deux francs de l'heure est accepté le 18 mai, l'Union syndicale suisse prétend que la branche est en mesure d'assumer la hausse. Elle en veut pour preuve que le salaire mensuel minimum a passé de 2350 à 3400 francs entre 1998 et nos jours, sans que le chômage augmente dans l'hôtellerie.

En recourant à cet argument absurde, l'organisation syndicale prouve sans le vouloir que les milieux de l'hôtellerie sont capables

d'adapter les salaires à l'évolution de la situation économique et que, contrairement aux idéologues de l'USS, ils ne sont pas restés coincés en 1998; que les prétendus défenseurs des travailleurs confondent le réel «qui peut le plus peut le moins», avec l'impossible «qui peut le moins peut le plus». En somme, pour ces gens-là, un athlète capable de soulever sans difficulté un poids de cent kilos est forcément en mesure d'en soulever deux cents le plus aisément du monde.

Plus bête, tu meurs. (*mp*)

A la guillotine!

Un évêque n'a plus le droit de défendre la doctrine traditionnelle de l'Eglise catholique. Il se doit d'être dans le vent, à l'écoute des minorités opprimées et ouvert à tous les phénomènes de notre époque, y compris les plus contestables.

Pour avoir ignoré ce fait de société, l'évêque de Saint-Gall Vitus Huonder est en butte aux attaques d'une «alliance d'associations catholiques» scandalisées, qui exigent le départ de ce prélat *féodal*. Il est vrai que l'homme est dangereux, puisqu'il s'est permis de critiquer des «groupes de croyants», notamment des divorcés, des homosexuels et des adeptes de la contraception qui, du coup, entonnent l'air connu de la discrimination et de l'exclusion dont ils sont les innocentes victimes, et réclament l'exclusion justement de l'ecclésiastique, qu'il convient de discriminer puisqu'il est ultra-conservateur, donc méchant.

Il ne fait pas de doute que ces coupeurs de têtes regrettent l'époque bénie où l'invention du docteur Guillotin permettait de raccourcir les prêtres réfractaires. (*mp*)

Rappels

Nous serions reconnaissants aux lecteurs qui ont oublié de payer leur abonnement de se manifester en versant, à l'aide du bulletin rose joint à leur exemplaire du n° 433 ou par courrier, la somme de 40 francs (33 euros) pour la version imprimée ou de 12 francs (10 euros) s'ils préfèrent passer à la version internet.

Sans réaction de leur part d'ici au 15 mai, nous considérerons qu'ils ne souhaitent plus nous lire et retirerons leur nom de nos fichiers.

Il arrive que des abonnés croient avoir versé leur écot alors qu'il n'en est rien. Il vaut donc mieux vérifier.

Merci d'avance.

Réd.